

NEOEN



Assemblée Générale Annuelle

26 mai 2020

Disclaimer

This presentation contains forward-looking statements regarding the prospects and growth strategies of Neoen and its subsidiaries (the “**Group**”). These statements include statements relating to the Group’s intentions, strategies, growth prospects, and trends in its results of operations, financial situation and liquidity. Although such statements are based on data, assumptions and estimates that the Company considers reasonable, they are subject to numerous risks and uncertainties and actual results could differ from those anticipated in such statements due to a variety of factors, including those discussed in the Group’s filings with the French Autorité des Marchés Financiers (AMF) which are available on the website of Neoen (www.neoen.com). Prospective information contained in this presentation is given only as of the date hereof. Other than as required by law, the Group expressly disclaims any obligation to update its forward looking statements in light of new information or future developments.



1. Neoen today

2. 2019 full-year results

3. A robust business model and a distinctive expertise

4. Mid-term perspectives

5. Resolutions

6. Appendices

Neoen today

A 100% green IPP focused on PV, onshore wind and storage

- 3.1 GW in operation and under construction⁽¹⁾
- 1.0 GW: awarded projects⁽¹⁾
- > 10 GW: total portfolio of projects⁽¹⁾

A clear positioning

- We design and implement systems generating the most competitive renewable electricity, sustainably, on a large scale and on a local basis in the countries in which we operate
- ≥ 80% in OECD countries

A unique business model

- Develop-to-own
- Lean organization: 213 employees⁽²⁾

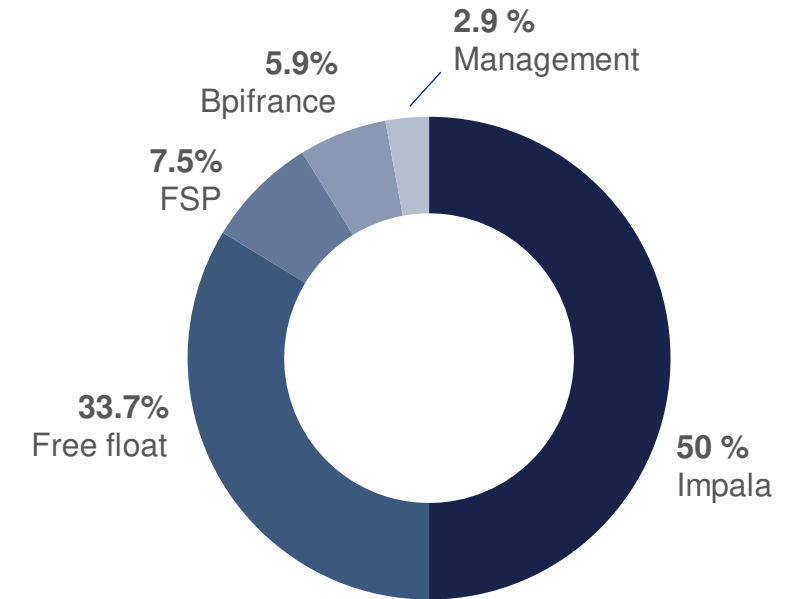
An impressive track record

- Leading IPP in Australia, France and El Salvador
- Developer and operator of the largest lithium-ion battery in the world (HPR 150 MW / 193,5 MWh)

Sound financials

- 2019 FY revenue: 253 M€ (+22%)
- 2019 EBITDA: 216 M€ (+30%)
- Total assets at end-2019: 3.4 B€

Share capital breakdown ⁽²⁾ ⁽³⁾



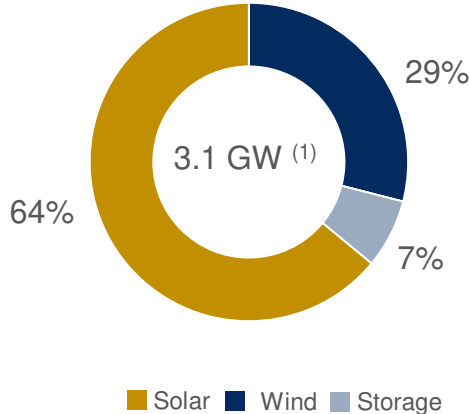
(1) As of March 31, 2020

(2) As of December 31, 2019

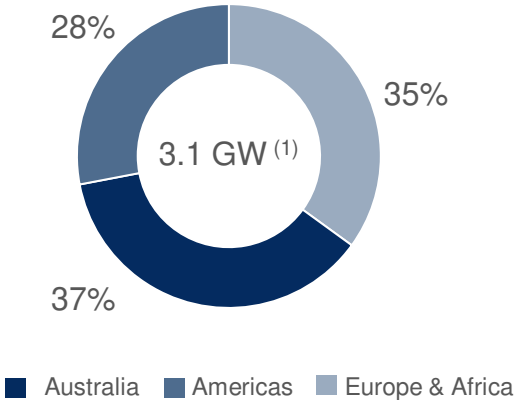
(3) Number of shares: 85,088,788

A diverse portfolio of high-quality assets

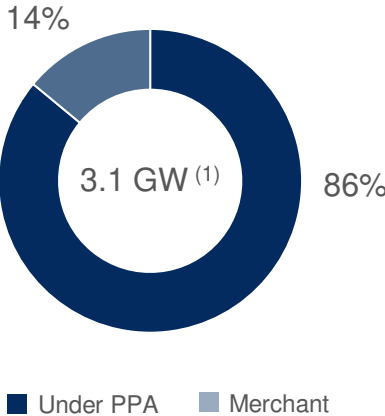
Technology breakdown



Geographic breakdown



Contracted vs merchant breakdown



>80% in OECD


(1) Capacity in operation and under construction as of March 31, 2020


Neoen's key figures


4.2 GW
Secured⁽¹⁾


10.7 GW
Total portfolio of projects⁽²⁾


+3.0 GW
Portfolio of projects: change in 2019⁽²⁾


213
Employees worldwide⁽³⁾


> 14 years
Average remaining PPA life⁽⁴⁾


6.0 B€
Contracted revenues⁽⁵⁾


253 M€
2019 revenues


216 M€
2019 EBITDA

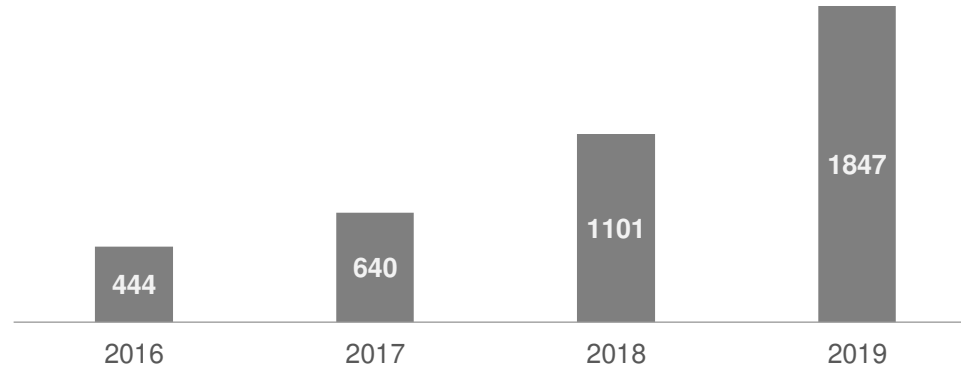

Profitable⁽⁶⁾ since
2011

(1) In operation, under construction as well as awarded as of March 31, 2020 | (2) Total portfolio of projects in operation, under construction, awarded, tender ready and in advanced development as of March 31, 2020 | (3) As of December 31, 2020 | (4) Weighted average residual PPA duration by MW in operation as of December 31, 2019 | (5) Contracted revenues for assets in operation and under construction, as well as awarded projects, as of December 31, 2019 | (6) At net income level

Strong & profitable growth of recurring cash-flows



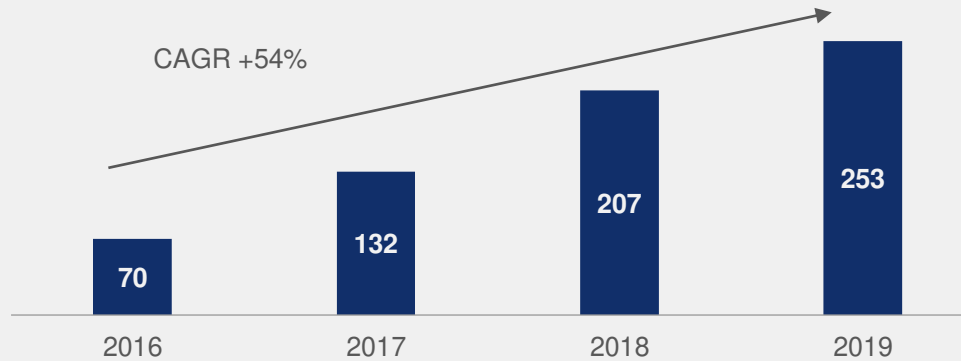
Gross capacity in operation (MW)



Growth of installed capacity fueled by a strong pipeline of projects



Revenues (M€) ⁽¹⁾

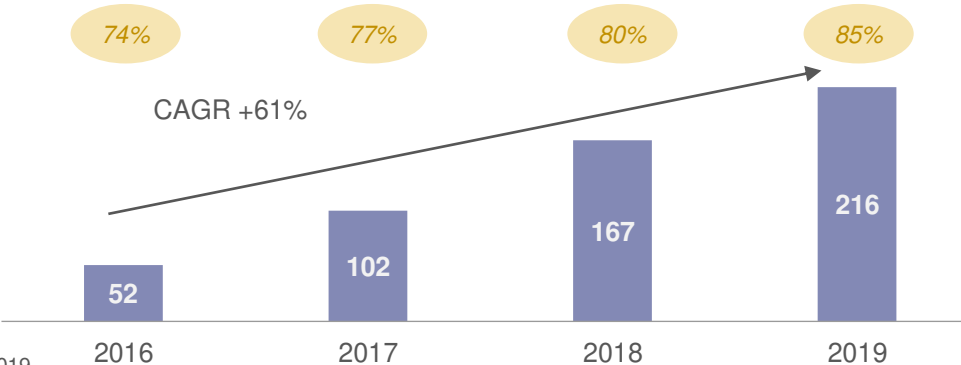


Recurring and secured revenue base (guaranteed tariffs / PPA) increasing with capacity

EBITDA margin (%)



EBITDA (M€) ⁽¹⁾ and EBITDA margin (%)



Cost control and lean organization making for a high EBITDA margin

(1) 2018 figures restated for the biomass business sold in September 2019

(2) 2016 and 2017 figures excluding the biomass business



1. Neoen today

2. 2019 full-year results

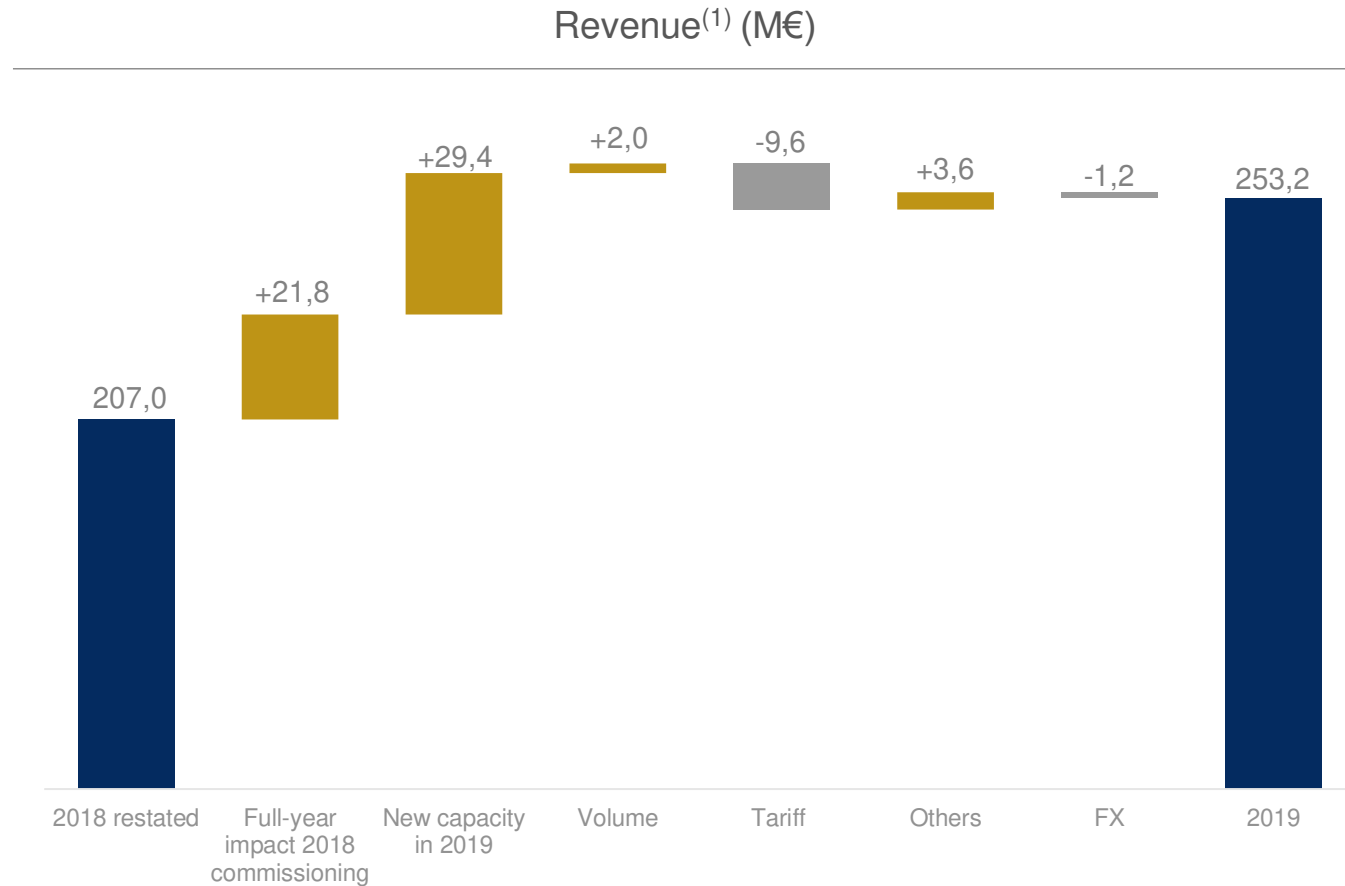
3. A robust business model and a distinctive expertise

4. Mid-term perspectives

5. Resolutions

6. Appendices

Strong increase in revenue



- Significant contribution of new assets commissioned in 2018 and in 2019
- Favorable weather conditions in Europe offsetting unfavorable wind levels in Australia particularly in Q3
- Lower average price on certain assets in Australia with the transition from early generation revenues⁽²⁾ to PPA
- Higher revenue from storage and services to third parties
- Limited FX impact

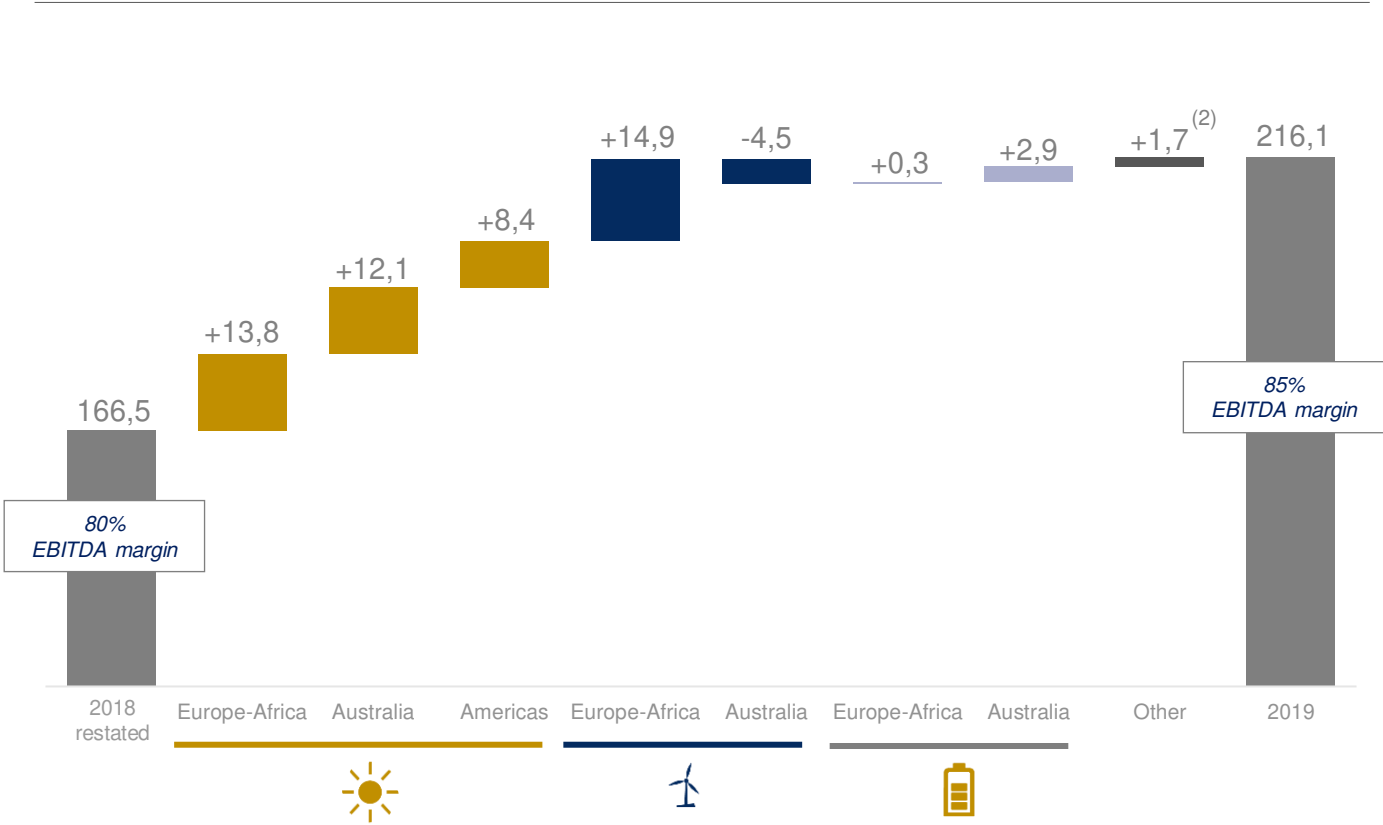
2019 revenue up 22% year-on-year

(1) Revenue excluding the biomass business sold in September 2019

(2) Short-term energy revenues prior to the implementation of a long-term contract

2019 EBITDA target achieved

EBITDA⁽¹⁾ (M€)



- **EBITDA** up 30% year-on-year driven by the growth in Solar in our three regions and in Wind in Europe-Africa
- **EBITDA margin** of 85%, up 5 bp year-on-year as a consequence of liquidated damages⁽³⁾ covering revenue shortfalls related to the delayed commissioning of certain wind and solar projects

(1) EBITDA excluding the biomass business sold in September 2019
 (2) Services to third parties
 (3) Indemnities recognized in other current operating income, partly offsetting the revenue shortfall, thereby automatically improving the EBITDA margin

Profit & Loss – strong increase in net income

	2019	2018 restated	Change	
Revenue	253,2	207,0	+22%	
EBITDA	216,1	166,5	+30%	
Current operating income	135,9	106,0	+28%	
Operating income	131,9	99,9	+32%	<p>Cost of financial debt increased as a result of the commissioning of additional wind and solar assets (+369 MW in operation)</p>
Cost of financial debt	(79,0)	(62,4)	-26%	
Other financial income and expenses	(8,0)	(7,4)	-9%	<p>Other financial income and expenses largely reflected discounting effects (acceleration of the contractual repayment schedule of some differed capex as a consequence of strong operational performance)</p> <p>Positive impact of the refinancing of a portfolio of Australian projects in H1 2019 offset by the early redemptions costs and penalties related to the refinancing of French assets in H2 2019</p>
Net financial expense	(87,0)	(69,8)	-25%	
Income tax	(23,7)	(15,8)	-50%	<p>Effective tax rate of 53% vs 52% in 2018</p>
Net income from continuing operations	21,2	14,3	+48%	
Net income from discontinued operations	15,8	(0,8)	n/a	<p>Positive impact from the capital gain on the disposal of the biomass business</p>
Net income of the consolidated group	37,0	13,5	x2,7	
Net income Group share	36,0	12,4	x2,9	<p>Net income Group share almost tripled thanks to the improvement in current operating income and to the capital gain on the sale of the biomass business</p>

Balance sheet – as of December 31, 2019

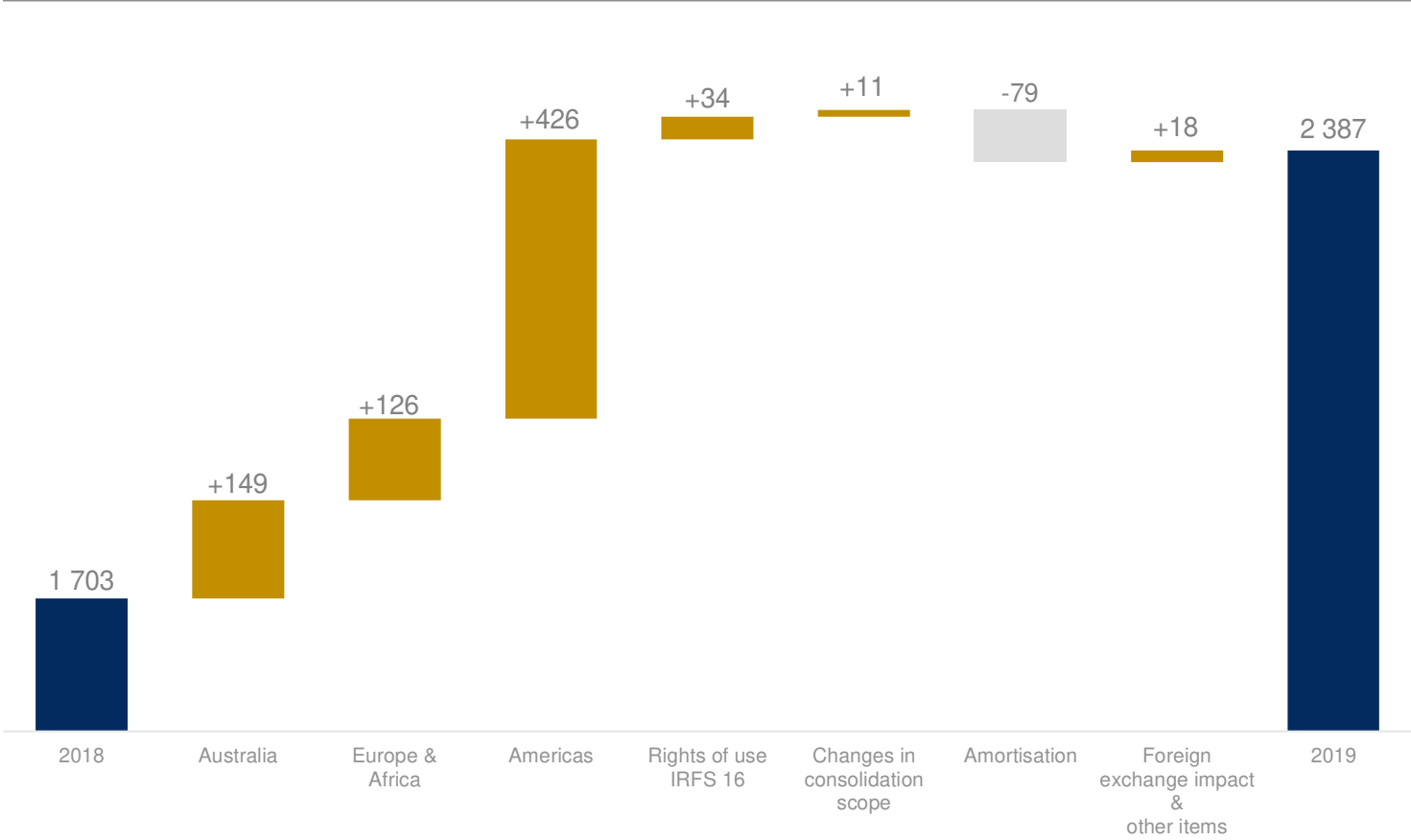
<i>In millions of euros</i>	31.12.2019	31.12.2018
Goodwill	0,7	-
Intangible assets	183,3	121,7
Tangible assets	2 387,3	1 702,7
Investments in associates and joint ventures	6,9	6,7
Non-current derivative financial instruments	2,0	5,8
Financial assets	125,2	106,0
Deferred tax assets	55,6	39,1
Total non-current assets	2 761,0	1 982,0
Inventories	0,7	0,3
Trade accounts receivable	52,2	33,8
Other current assets	111,2	48,9
Cash and cash equivalent	460,5	503,8
Total current assets	624,7	586,9
Total assets	3 385,7	2 568,9

<i>In millions of euros</i>	31.12.2019	31.12.2018
Equity attributable to owners of the Company	661,0	645,1
Non-controlling interests	19,5	10,1
Total equity	680,5	655,3
Non-current provisions	13,8	10,6
Project financing - non-current	1 979,8	1 511,8
Corporate financing - non-current	190,6	13,9
Derivative financial instruments - non-current	83,8	33,3
Other liabilities – non current	34,1	-
Deferred tax liabilities	49,6	37,8
Total non-current liabilities	2 351,7	1 607,3
Project financing - current	144,8	122,5
Corporate financing - current	4,0	2,2
Derivative financial instruments - current	11,6	7,1
Trade accounts payable	126,3	136,5
Other current liabilities	66,8	37,9
Total current liabilities	353,5	306,3
Total equity and liabilities	3 385,7	2 568,9

- **Intangible assets** (183 M€) increased by close to 62 M€. They include 104 M€ in capitalized development costs (+27 M€), 61 M€ of which are related to projects already in operation or under construction
- **Tangible assets** increased due to new projects under construction during the year (+685 M€) particularly in Mexico (El Lano), Argentina (Altiplano) and Australia (Bulgana and Numurkah)
- **Financial assets** mainly consist of DSRAs and other reserve accounts, which grow in line with new financings
- **Cash and cash equivalents:** 461 M€ vs. 504 M€ at year-end 2018 (see cash flow statement section)
- **Total equity** is now 681 M€ (+25 M€) mainly attributable to the 2019 net result (37 M€), and the issue of Neoen's first convertible bond, a fraction of which is recognized in equity (19 M€), less impacts recognized in OCI (essentially mark-to-market of interest rate swaps)
- **Project financing** increased by 490 M€, reaching 2 125 M€ in accordance with the build-up in the asset base and considering the divestiture of the biomass business ((66) M€)
- **Corporate debt** (current and non-current) increased to 195 M€ consequence of the issue of Neoen's first convertible bond, 179 M€ being recognized in debt according to IFRS
- **Net Debt**, adjusted for loans from minority shareholders, cash and DSRAs, totals 1 811 M€ (vs. 1 038 M€ at year-end 2017), which represents a net debt to EBITDA ratio of 8,4 x

Tangible assets up to 2.4 Bn€

In M€



• Main projects under construction in 2019:



- Bulgana (€86.7 million)
- Hedet (€43.1 million) and Mutkalampi (€12.1 million) in Finland
- Wind farms (€53.8 million) in Ireland
- Les Hauts Chemins (€10.5 million) in France

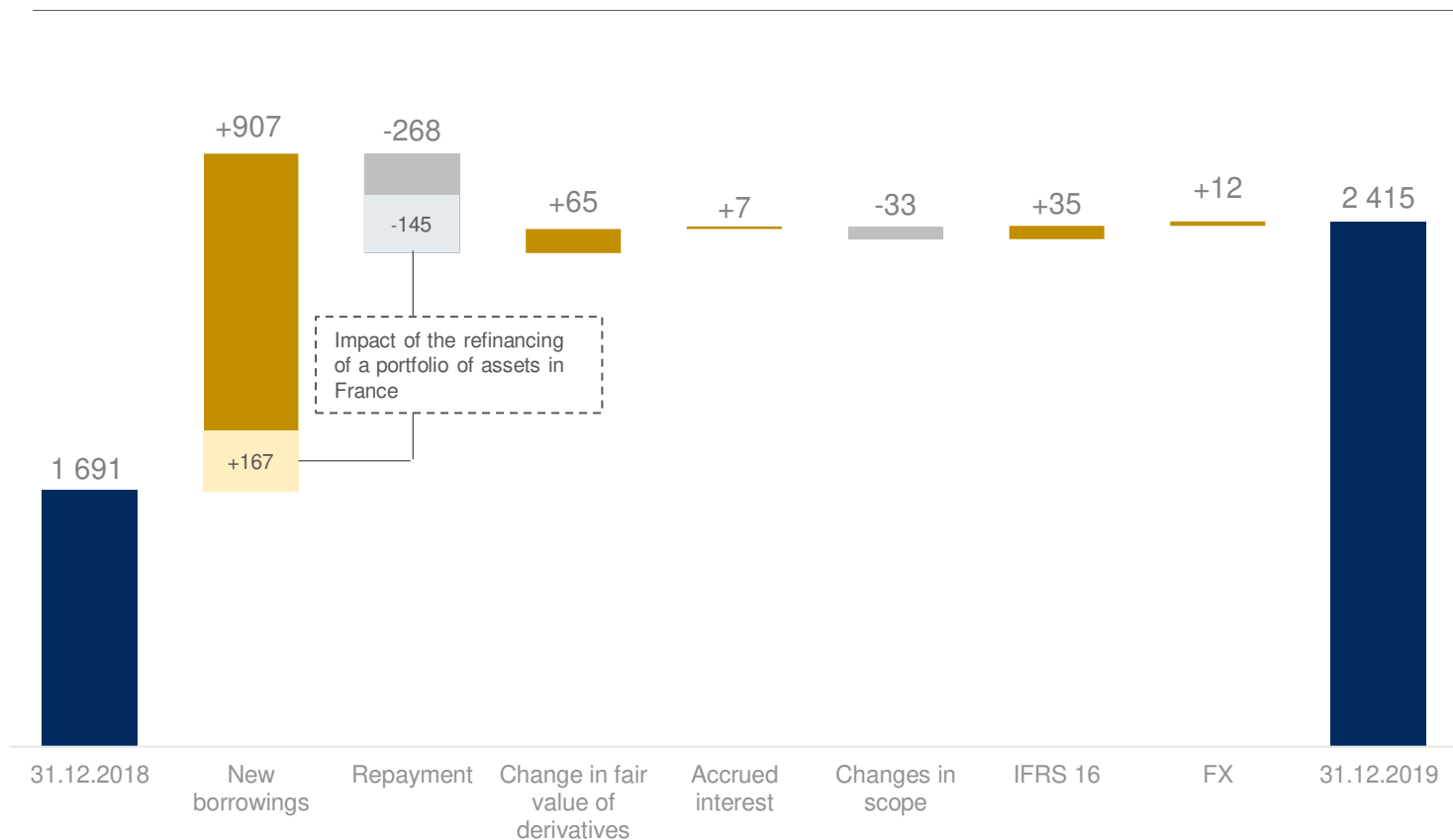


- El Llano (€165 million) in Mexico
- Altiplano (€156.3 million) in Argentina,
- Paradise Park (€31.2 million) in Jamaica
- Capella (€72.7 million) in El Salvador

Strong increase powered by business expansion

Gross debt increasing with the construction of new assets

Change in gross debt (M€)



- **Net Increase in borrowings of 639 M€**
 - Additional project financing raised with the construction of new assets
 - Issuance of a 200 M€ convertible bond (180 M€ recognized as debt)
 - Net impact of the refinancing of a 104 MW portfolio of wind and solar assets in France
- **Change in fair value of derivatives** derived from a decrease in market interest rates in 2019
- **Changes in scope (33) M€:** disposal of the biomass business more than offsetting the acquisition of Irish wind farms
- **Average cost of project finance debt: 3,7%** (vs 4,2% at end-2018) due to low interest rates environment and two refinancing operations
- **Average Group cost of debt: 4,2%** (vs 4,6% at-end 2018) due to lower cost of project finance debt and the issue of a convertible bond at a nominal rate of 1,875%⁽¹⁾
- **2019 Net Debt / EBITDA: 8.4x** (vs 6.0 in 2018)

(1) The effective interest rate of the debt component of this convertible bond stands at 4.27%

Cash flow statement – as of December 31, 2019

<i>In millions of euros</i>	2019	2018
Net income for the year	37,0	13,5
Elim. depreciation, amortisation and provisions	83,8	63,5
Elim. cost of net financial debt	79,0	65,6
Other non-cash income and expenses	39,6	22,4
Impact of changes in working capital	(44,5)	(6,0)
Taxes paid (received)	(10,4)	(2,7)
Net cash flow from operating activities	184,5	156,5
Acquisitions / (disposals) of subsidiaries, net of cash acquired / (disposed)	(25,9)	(18,0)
Acquisitions (disposals) of tangible and intangible assets	(763,9)	(483,5)
Change in financial assets	(23,2)	(31,4)
Dividends and investments grants received	0,8	0,8
Net cash flows used in investment activities	(812,3)	(532,1)
Capital increase	18,6	439,6
Proceeds (repayments) from borrowings	639,1	251,6
Interest paid	(72,0)	(62,6)
Dividends paid	(4,1)	(3,8)
Net cash flows from financing activities	581,6	624,8
Impact of foreign exchange rate fluctuation	2,8	(5,1)
Change in cash	(43,3)	244,1
Opening cash balance	503,8	259,7
Closing cash balance	460,5	503,8
Net cash flow as shown in the balance sheet	(43,3)	244,1

- **Net cash flows from operating activities** amounted to 184 M€ up 28 M€ y-o-y
 - Increase in EBITDA (+50 M€ y-o-y)
 - Negative change in WC (-38 M€ y-o-y) mainly reflecting the increase in VAT credits on assets under constructions (Argentina and Mexico)
- **Net cash flows from investing activities** reached -812 M€, up -280 M€ largely driven by investments in new projects
 - In Australia: Bulgana and Numurkah
 - In Americas: El Llano, Altiplano, Paradise Park and Capella
 - In Europe: Hedet, Mutkalampi, Les Hauts Chemins, Irish acquisition
- **Net cash flows from financing activities** reached 582 M€ reflecting
 - Increase in borrowings for projects and at corporate level (issue of Neoen's first convertible bond)
 - Net impact of the refinancing of a portfolio of French assets
 - Growth in net interest paid with the ramp up in net debt



1. Neoen today

2. 2019 full-year results

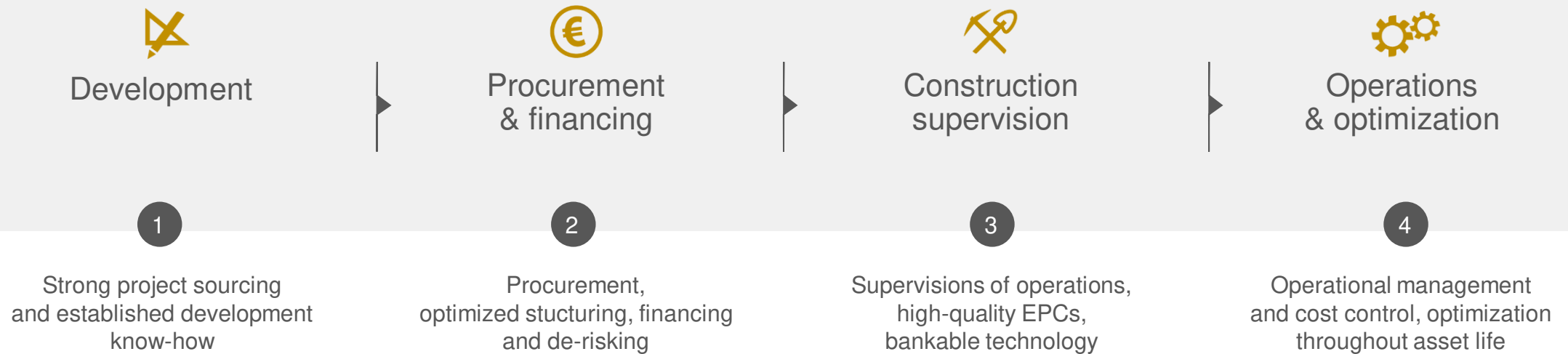
3. A robust business model and a distinctive expertise

4. Mid-term perspectives

5. Resolutions

6. Appendices

Neoen's expertise covers the entire project life cycle



**Neoen controls the entire process and pursues a long-term « develop to own » strategy
Neoen owns on average 89% of its assets⁽¹⁾**

Proven ability to capture diverse revenue channels

Pays Chaumontais



14 MW capacity



Feed-in Tariff



Governmental PPA

Providencia



101 MW capacity



Renewable auctions + Bilateral negotiation



Governmental PPA + Utility PPA



Dubbo



29 MW capacity



Renewable auctions



Merchant + Governmental PPA⁽¹⁾

Hedet



81 MW capacity



Bilateral negotiation



Corporate PPA




Neoen is actively addressing all types of customers

Note: (1) LGCs

Neoen expands storage integration capacity



DeGrussa 2015
Hybrid solar + storage power plant 



6 MW / 1,4 MWh **SAMSUNG**




Hornsdale Power Reserve 2017
Largest lithium-ion battery worldwide 



100 MW / 129 MWh **TESLA**




Azur stockage 2018
Grid battery storage facility 



6 MW / 6 MWh **Nidec**



Albireo Power Reserve 2020
Largest solar farm in El Salvador 



3 MW / 2 MWh **Nidec**



Hornsdale Expansion (HPRX)
Should be commissioned in Q2 2020 



50 MW / 64,5 MWh **TESLA**



Bulgana
Should be commissioned in H2 2020 



20 MW / 34 MWh **TESLA**



2 projects won in Q1 2020
as part of the RTE tender 



13 MW (6 MW + 7 MW)

1. Neoen today
2. 2019 full-year results
3. A robust business model and a distinctive expertise
4. Mid-term perspectives
5. Resolutions
6. Appendices



2020 guidance

2020

€ EBITDA

Between 270 M€ and 300 M€
at constant exchange rates⁽¹⁾

EBITDA margin of around 80%

- This target takes into account
 - Current **best estimate of the timetable for commissioning of assets under construction** given the Covid-19 outbreak
 - The **current level of market prices**
 - **The one-off increase in storage revenue in Q1 2020**
- It doesn't take into account any prolonged suspension of El Llano in Mexico following measures announced by CENACE on 29 April 2020 (impact up to 2M\$ per month)

(1) At constant exchange rates compared to 2019

Outlook for 2021 and 2022 reiterated

2021 & 2022


 Capacity

More than 5.0 GW of capacity under construction or in operation by the **end of 2021**,
fully operational by the end of 2022

 EBITDA

Above 400 M€ at constant exchange rates⁽¹⁾ in **2022**

(1) At constant exchange rates compared to 2019

- 
1. Neoen today
 2. 2019 full-year results
 3. A robust business model and a distinctive expertise
 4. Mid-term perspectives
 5. Resolutions
 6. Appendices

De la compétence de l'assemblée générale ordinaire

Première résolution

Approbation des comptes sociaux de l'exercice 2019

Pour : 99,788%

Contre : 0,212%

De la compétence de l'assemblée générale ordinaire

Deuxième résolution

Approbation des comptes consolidés de l'exercice 2019

Pour : 99,788%

Contre : 0,212%

De la compétence de l'assemblée générale ordinaire

Troisième résolution

Affectation du résultat de l'exercice

Pour : 100%

Contre : 0%

De la compétence de l'assemblée générale ordinaire

Quatrième résolution

*Fixation de l'enveloppe globale de la rémunération à allouer
aux membres du conseil d'administration*

Pour : 99,996%

Contre : 0,004%

De la compétence de l'assemblée générale ordinaire

Cinquième résolution

Approbation des conventions soumises aux dispositions des articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce

Pour : 99,958%

Contre : 0,042%

De la compétence de l'assemblée générale ordinaire

Sixième résolution

Approbation des informations mentionnées à l'article L. 225-37-3 I du Code de commerce figurant dans le rapport sur le gouvernement d'entreprise (« say on pay » ex post)

Pour : 99,492%

Contre : 0,508%

De la compétence de l'assemblée générale ordinaire

Septième résolution

Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés au cours de l'exercice 2019 ou attribués au titre du même exercice à Monsieur Xavier Barbaro, Président-directeur général

Pour : 99,269%

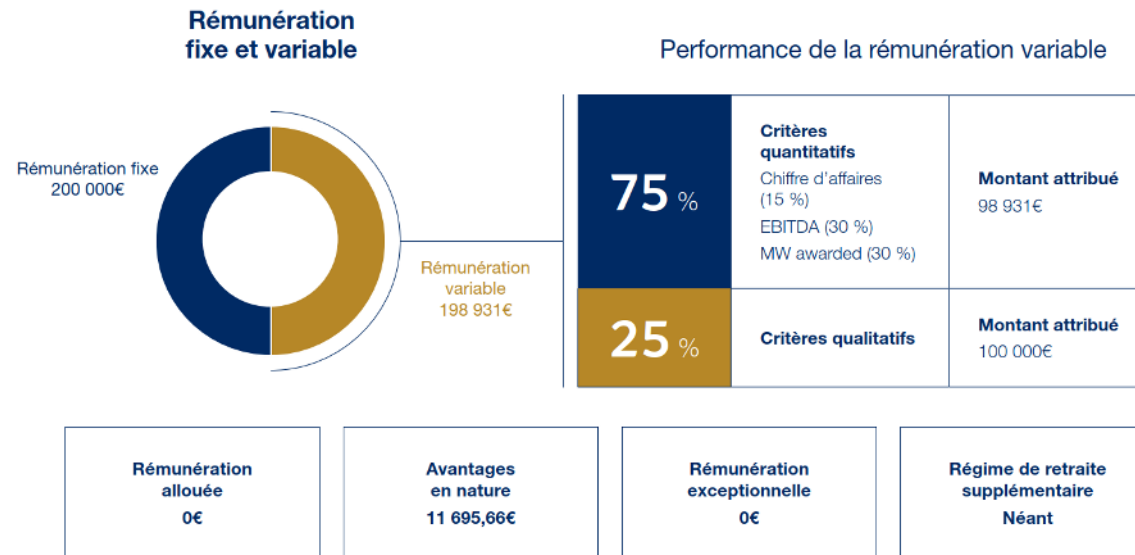
Contre : 0,731%

De la compétence de l'assemblée générale ordinaire

Say on pay ex post 2019

Monsieur Xavier Barbaro, Président-directeur général

RÉMUNÉRATION ANNUELLE AU TITRE DE L'EXERCICE 2019



Say on pay ex post 2019 – M. Xavier Barbaro, PDG (1/2)

Éléments de la rémunération soumis au vote de l'assemblée générale des actionnaires	Montants versés au cours de l'exercice écoulé	Montants attribués au cours de l'exercice écoulé ou valorisation comptable	Présentation
Rémunération fixe	200 000 euros	200 000 euros	Le montant de la rémunération fixe annuelle du Président-directeur général applicable en 2019 s'élève à 200 000 euros .
Rémunération variable	205 502 ⁽¹⁾ euros	198 931 euros	<p>Le montant de la rémunération variable du Président-directeur général à raison de ses fonctions au sein de la Société est fixé par le Conseil d'administration de la Société, après avis du Comité des rémunérations et des nominations, et en fonction de critères de performance.</p> <p>La part variable du Président-directeur général s'élèvera à 100% du montant brut de sa rémunération fixe en cas d'atteinte des critères de performance à hauteur de 100%, sans pouvoir dépasser 200% du montant brut de sa rémunération fixe en cas de surperformance.</p> <p>Au cours de sa réunion du 25 mars 2020, le Conseil d'administration, a constaté, après avoir recueilli l'avis du Comité des nominations et rémunérations, l'atteinte des critères de performance de la rémunération variable comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> -critère de chiffre d'affaires : 253,2 millions d'euros, soit 97,33 % du chiffre d'affaires prévu dans le budget ; -critère d'EBITDA : 216,1 millions d'euros, soit 98,45 % de l'EBITDA prévu dans le budget ; -critère de Nouveaux MW awarded : 1 022,8MW, soit 113,52% d'atteinte de ce critère. <p>Concernant les critères de performance qualitatifs, le Conseil d'administration a constaté que :</p> <ul style="list-style-type: none"> - concernant le leadership de la direction générale de la Société, sa capacité à entraîner la Société et à la fédérer autour d'un projet de croissance et d'internationalisation et sa capacité à représenter la Société vis-à-vis de l'extérieur : ce critère est pleinement satisfait ; le développement du groupe à l'international et la croissance de son activité en 2019 en sont des indicateurs manifestes ; - concernant le respect d'un objectif RSE, à savoir le déploiement de la stratégie RSE permettant d'appliquer les meilleurs standards en matière de gouvernance et des pratiques sociales et environnementales : ce critère est également satisfait, les indicateurs donnés dans la déclaration de performance extra-financière que la Société a décidé de publier volontairement en témoignent. <p>Ainsi, au total, le montant de la rémunération variable de Monsieur Xavier Barbaro au titre de l'exercice 2019 est égal à 198 931 euros, correspondant à (x) 99,47 % de sa rémunération fixe au titre de 2019 et (y) 49,73 % du montant maximum de rémunération variable susceptible de lui être allouée au titre de 2019 (montant maximum s'élevant à 400 000 euros).</p> <p>Le versement des éléments de rémunération variable due est conditionné à l'approbation des actionnaires lors de la prochaine assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes clos le 31 décembre 2019.</p>
Rémunération exceptionnelle	Néant		Absence de rémunération exceptionnelle
Rémunération allouée	Néant		En tant qu'administrateur de la Société, le Président-directeur général peut percevoir une rémunération allouée. Toutefois, le Président-directeur général a fait savoir qu'il ne percevra pas de de rémunération allouée pour sa participation aux travaux du Conseil d'administration de la Société et ce, tant qu'il exercera les fonctions susvisées.
Avantages de toute nature	4 612,32 euros	4 612,32 euros	Le Président-directeur général bénéficie d'une voiture de fonctions, prise en charge par la Société à hauteur d'une valeur maximum de 6 000 euros par an. Le Président-directeur général bénéficie d'une assurance chômage lui assurant une indemnisation, sur une période de douze mois, équivalente à 70% de sa rémunération brute annuelle.
Options d'action, actions gratuites ou tout autre élément de rémunération de long terme	Options : Néant Actions : Néant	Options : Néant Actions : Néant	Aucune option de souscription ou d'achat d'action n'a été attribuée à Monsieur Xavier Barbaro au titre de l'exercice 2019. Aucune action gratuite n'a été attribuée à Monsieur Xavier Barbaro au titre de l'exercice 2019.

Say on pay ex post 2019 – M. Xavier Barbaro, PDG (2/2)

Éléments de la rémunération soumis au vote de l'assemblée générale des actionnaires	Montants versés au cours de l'exercice écoulé	Montants attribués au cours de l'exercice écoulé ou valorisation comptable	Présentation										
Evolution et comparabilité externe / ratio d'équité			<p>Evolution La rémunération globale attribuée au Président-directeur général au titre de 2019 s'élève à 398 931 euros, supérieure de 1,72 % à celle attribuée au titre de 2018. Cette évolution se compare à une progression du résultat net comptable de 173,76 %.</p> <p>Ratios d'équité Tableau – Mise en perspective de la rémunération des dirigeants mandataires sociaux avec les performances de la société et les rémunérations moyenne et médiane des salariés</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Xavier Barbaro - Président-directeur général</th> <th>2019⁽²⁾</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Rémunération</td> <td>417 197,66 euros⁽³⁾</td> </tr> <tr> <td>Ratio par rapport à la rémunération moyenne des salariés</td> <td>4,96</td> </tr> <tr> <td>Ratio par rapport à la rémunération médiane des salariés</td> <td>7,07</td> </tr> <tr> <td>Résultat net (performances du Groupe)</td> <td>37 020 916 euros</td> </tr> </tbody> </table>	Xavier Barbaro - Président-directeur général	2019 ⁽²⁾	Rémunération	417 197,66 euros ⁽³⁾	Ratio par rapport à la rémunération moyenne des salariés	4,96	Ratio par rapport à la rémunération médiane des salariés	7,07	Résultat net (performances du Groupe)	37 020 916 euros
Xavier Barbaro - Président-directeur général	2019 ⁽²⁾												
Rémunération	417 197,66 euros ⁽³⁾												
Ratio par rapport à la rémunération moyenne des salariés	4,96												
Ratio par rapport à la rémunération médiane des salariés	7,07												
Résultat net (performances du Groupe)	37 020 916 euros												
Indemnité de cessation de fonction : Indemnité de départ	Aucune indemnité versée au titre de 2019		<p>Le Président-directeur général bénéficie, au titre de la cessation de son mandat social de Directeur général au sein de la Société, d'une indemnité de départ en cas de révocation (hors les cas de faute grave ou lourde) ou de non-renouvellement de son mandat social (Conseil d'administration du 12 septembre 2018 et Assemblée générale du 2 octobre 2018). Cette indemnité sera d'un montant équivalant à 6 mois de rémunération (un mois étant défini comme étant la somme de (i) la moyenne des rémunérations mensuelles fixes versées les douze mois précédant la fin du mandat social et (ii) la moyenne mensuelle des deux derniers montants de rémunération variable versées).</p> <p>Conformément au Code AFEP-MEDEF auquel la Société se réfère, le cumul de l'indemnité de départ et de l'indemnité de non-concurrence ne pourra pas excéder vingt-quatre mois de la rémunération totale (rémunération fixe et variable annuelle).</p> <p>Le versement de l'indemnité sera subordonné à la condition que la somme des résultats nets du groupe au titre des deux derniers exercices clos, précédant sa révocation ou, selon le cas l'échéance de son mandat non renouvelé, soit positive.</p>										
Indemnité de non-concurrence	Aucune indemnité versée au titre de 2019		<p>Le Président-directeur général bénéficie, au titre de la cessation de son mandat social de Directeur général au sein de la Société, d'une indemnité de non-concurrence au titre de son obligation de ne pas exercer, sur le territoire français, à quelque titre que ce soit, une activité concurrente à celle de la Société et de ne pas s'intéresser directement ou indirectement à toutes activités pouvant concurrencer les activités de la Société pendant une durée de 12 mois à compter de la cessation desdites fonctions.</p> <p>Cette indemnité sera versée mensuellement pendant les 12 mois suivant la cessation desdites fonctions pour un montant égal à 70% de sa rémunération (un mois de rémunération étant défini comme étant la somme de (i) la moyenne des rémunérations mensuelles fixes versées les douze mois précédant la fin du mandat social et (ii) la moyenne mensuelle des deux derniers montants de rémunération variable versées).</p> <p>Cette indemnité ne peut être versée dès lors que (i) le Directeur général fait valoir ses droits à la retraite ; et/ou (ii) qu'il dépasse l'âge de 65 ans.</p> <p>La Société, par le biais de son Conseil d'administration, se réserve la faculté, notamment en cas de faute caractérisée ou de difficultés financières majeures, de renoncer unilatéralement à cet engagement de non-concurrence à la date de cessation des fonctions du dirigeant-mandataire social, auquel cas ce dernier sera libre de tout engagement et aucune indemnité ne lui sera due.</p>										
Régime de retraite supplémentaire	Néant		Monsieur Xavier Barbaro pourra bénéficier, au titre de son mandat social au sein de la Société, de régime de retraite supplémentaire à cotisations définies, conforme aux pratiques du Groupe en faveur de ses cadres dirigeants										
Respect de la politique de rémunération adoptée	Sans objet		La politique de rémunération prévue à l'article L. 225-37-2 du Code de commerce est soumise à l'approbation de l'assemblée générale des actionnaires appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2019. Auparavant, les principes et critères déterminant la rémunération fixe, variable et exceptionnelle, ainsi que les avantages de toute nature du Président-directeur général, étaient déterminés conformément aux dispositions légales et soumis à l'approbation de l'assemblée générale des actionnaires au titre du vote say on pay ex ante.										

(1) Le versement de ces éléments de rémunération a été approuvé par l'assemblée générale des actionnaires.

(2) Sa rémunération 2019 correspond au montant annuel de rémunération fixé à l'occasion de l'introduction en bourse de la Société, intervenue en fin d'année 2018 (le 17 octobre 2018), de sorte que les informations pour 2019 figurant aux présentes ne peuvent être comparées par rapport aux exercices antérieurs.

(3) Dans la mesure où Monsieur Xavier Barbaro n'a pas bénéficié d'attribution gratuite d'actions au cours de l'exercice 2019, l'absence de cette composante de rémunération se reflète au niveau des ratios.

De la compétence de l'assemblée générale ordinaire

Huitième résolution

Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés au cours de l'exercice 2019, ou attribués au titre du même exercice, à Monsieur Romain Desrousseaux, directeur général délégué

Pour : 99,269%

Contre : 0,731%

Say on pay ex post 2019 – M. Romain Desrousseaux, DGD (1/2)

Éléments de la rémunération soumis au vote de l'assemblée générale des actionnaires	Montants versés au cours de l'exercice écoulé	Montants attribués au cours de l'exercice écoulé ou valorisation comptable	Présentation
Rémunération fixe	N/A	N/A	Cette rémunération est versée par la Société au titre du contrat de travail du Directeur général délégué. Le Directeur général délégué ne perçoit donc aucune rémunération fixe versée par la Société au titre de son mandat de Directeur général délégué. Le versement des éléments de rémunération fixe n'est pas conditionné à l'approbation de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019.
Rémunération variable	N/A	N/A	La rémunération variable du Directeur général délégué au titre de 2019 a été fixée par le Comité des nominations et des rémunérations le 18 mars 2020 qui a constaté les performances suivantes au titre des critères de performance quantitatifs et qualitatifs tels que fixés par le Comité lors de sa réunion du 16 avril 2019 et dont les principes sont reflétés dans son contrat de travail : -critère de chiffre d'affaires : 253,2 millions d'euros, soit 97,33 % du chiffre d'affaires prévu dans le budget ; -critère d' EBITDA : 216,1 millions d'euros, soit 98,45 % de l'EBITDA prévu dans le budget ; -critère de nouveaux MW international awarded : 871,4MW, soit 116,03 % d'atteinte de ce critère. Ainsi, au total, le montant de la rémunération variable du Directeur général délégué au titre de l'exercice 2019 est égal à 195 597 euros , correspondant à (x) 108,67 % de sa rémunération fixe au titre de 2019 et (y) 54,33 % du montant maximum de rémunération variable susceptible de lui être allouée au titre de 2019 (montant maximum s'élevant à 360 000 euros). Le versement des éléments de rémunération variable due n'est pas conditionné à l'approbation des actionnaires lors de la prochaine assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes clos le 31 décembre 2019.
Rémunération exceptionnelle	Néant		Absence de rémunération exceptionnelle
Rémunération allouée	N/A		N/A Non applicable
Avantages de toute nature	Néant		Néant Le directeur général délégué n'a pas bénéficié d'avantages de toute nature au titre de l'exercice 2019.
Options d'action, actions gratuites ou tout autre élément de rémunération de long terme	Options : Néant Actions : Néant	Options : Néant Actions : Néant	Aucune option de souscription ou d'achat d'action n'a été attribuée au Directeur général délégué au titre de l'exercice 2019. Aucune action gratuite n'a été attribuée au Directeur général délégué au titre de l'exercice 2019.

Say on pay ex post 2019 – M. Romain Desrousseaux, DGD (2/2)

Éléments de la rémunération soumis au vote de l'assemblée générale des actionnaires	Montants versés au cours de l'exercice écoulé	Montants attribués au cours de l'exercice écoulé ou valorisation comptable	Présentation
Indemnité de cessation de fonction : Indemnité de départ	N/A		Le Directeur général délégué ne bénéficie pas, ni au titre de son mandat ni au titre de son contrat de travail d'une indemnité spécifique en cas de cessation de fonctions.
Indemnité de non-concurrence	Aucune indemnité versée au titre de 2019		Le Directeur général délégué bénéficie, au titre de la cessation de son contrat de travail avec la Société, d'une indemnité de non-concurrence en contrepartie de l'application de la clause qui a pour conséquence de limiter le libre exercice d'une activité professionnelle. Le directeur général délégué percevra mensuellement, à compter de la cessation de son contrat de travail et durant toute l'application de la clause une indemnité financière calculée comme suit : -33% de la rémunération mensuelle fixe brute perçue à la date de cessation des relations contractuelles si le salarié se retrouve sans emploi ; et -20% de la rémunération mensuelle fixe brute perçue à la date de cessation des relations contractuelle si le salarié a retrouvé un emploi.
Régime de retraite supplémentaire	Néant		Le Directeur général délégué pourra bénéficier, au titre de son mandat social au sein de la Société, d'un régime de retraite supplémentaire à cotisations définies, conforme aux pratiques du Groupe en faveur de ses cadres dirigeants.
Respect de la politique de rémunération adoptée	Sans objet		La politique de rémunération prévue à l'article L. 225-37-2 du Code de commerce est volontairement soumise à l'approbation de l'assemblée générale des actionnaires appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2019.
Prise en compte du vote de la dernière assemblée générale au titre de l'article L. 225-100 II du Code de commerce	Sans objet		
Tout écart par rapport à la procédure de mise en œuvre de la politique de rémunération	Sans objet		

De la compétence de l'assemblée générale ordinaire

Neuvième résolution

*Approbation de la politique de rémunération applicable
aux membres du Conseil d'administration au titre de l'exercice 2020*

Pour : 99,996%

Contre : 0,004%

De la compétence de l'assemblée générale ordinaire

Dixième résolution

*Approbation de la politique de rémunération applicable
au Président-directeur général au titre de l'exercice 2020*

Pour : 98,228%

Contre : 1,772%

De la compétence de l'assemblée générale ordinaire

Onzième résolution

Approbation de la politique de rémunération applicable au directeur général délégué au titre de l'exercice 2020

Pour : 98,408%

Contre : 1,592%

De la compétence de l'assemblée générale ordinaire

Douzième résolution

Renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Simon Veyrat

Pour : 94,407%

Contre : 5,593%

De la compétence de l'assemblée générale ordinaire



Simon Veyrat est chargé d'affaires au sein du Groupe Impala depuis le 1er octobre 2018, après avoir eu diverses expériences professionnelles au sein de cabinets d'avocats d'affaires dans le cadre de ses études.

Simon Veyrat est diplômé de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Paris (HEC Paris) en management et droit des affaires. Il est également diplômé en droit des affaires et fiscalité de l'université Sorbonne Paris 1, et titulaire du Certificat d'Aptitude à la Profession d'Avocat (CAPA).

De la compétence de l'assemblée générale ordinaire

Treizième résolution

Renouvellement du mandat d'administrateur du Fonds Stratégique de Participations

Pour : 90,446%

Contre : 9,554%

De la compétence de l'assemblée générale ordinaire

Le Fonds Stratégique de Participations (FSP) est une société d'investissement à capital variable enregistrée auprès de l'Autorité des Marchés Financiers, destinée à favoriser l'investissement de long terme en actions, en prenant des participations qualifiées de « stratégiques » dans le capital de sociétés françaises et en siégeant à leur gouvernance.

Sept compagnies d'assurances (BNP Paribas Cardif, CNP Assurances, Crédit Agricole Assurances, Société Générale Assurances, Groupama, Natixis Assurances et Suravenir) sont aujourd'hui actionnaires du FSP et siègent à son conseil d'administration.

Au 31 décembre 2019, le FSP détenait sept participations dans le capital des sociétés Arkema, SEB, Safran, Eutelsat Communications, Tikehau Capital, Elior Group et Neoen. Le FSP continue l'étude d'opportunités d'investissement dans le capital de sociétés françaises.

De la compétence de l'assemblée générale ordinaire

Quatorzième résolution

*Renouvellement du mandat de Deloitte&Associés
en qualité de commissaire aux comptes titulaire*

Pour : 99,780%

Contre : 0,220%

De la compétence de l'assemblée générale ordinaire

Quinzième résolution

Non-renouvellement du mandat de BEAS
en qualité de commissaire aux comptes suppléant

Pour : 99,996%

Contre : 0,004%

De la compétence de l'assemblée générale ordinaire

Seizième résolution

Autorisation à donner au Conseil d'administration
à l'effet d'opérer sur les actions de la Société

Pour : 99,152%

Contre : 0,848%

De la compétence de l'assemblée générale extraordinaire

Dix-septième résolution

Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration pour décider l'augmentation de capital de la Société par l'émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital immédiatement ou à terme, avec maintien du droit préférentiel de souscription

Pour : 91,622%

Contre : 8,378%

De la compétence de l'assemblée générale extraordinaire

Dix-huitième résolution

Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration pour décider l'augmentation de capital de la Société par l'émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital immédiatement ou à terme, avec suppression du droit préférentiel de souscription, par offre au public autre que les offres au public mentionnées au 1° de l'article L.411-2 du Code monétaire et financier

Pour : 85,062%

Contre : 14,938%

De la compétence de l'assemblée générale extraordinaire

Dix-neuvième résolution

Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration pour décider l'augmentation de capital de la Société par l'émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital immédiatement ou à terme, avec suppression du droit préférentiel de souscription par offre au public visée au 1° de l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier

Pour : 84,489%

Contre : 15,511%

De la compétence de l'assemblée générale extraordinaire

Vingtième résolution

Autorisation d'émettre des actions et/ou des valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme à des actions à émettre par la Société en rémunération d'apports en nature constitués de titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital

Pour : 87,174%

Contre : 12,826%

De la compétence de l'assemblée générale extraordinaire

Vingt-et-unième résolution

*Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration
à l'effet de décider l'augmentation du capital social par incorporation de primes,
réserves, bénéfices ou toutes autres sommes*

Pour : 90,349%

Contre : 9,651%

De la compétence de l'assemblée générale extraordinaire

Vingt-deuxième résolution

*Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration
à l'effet d'augmenter le nombre de titres à émettre en cas d'augmentation de capital
avec maintien ou suppression du droit préférentiel de souscription*

Pour : 85,699%

Contre : 14,301%

De la compétence de l'assemblée générale extraordinaire

Vingt-troisième résolution

Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration pour décider l'augmentation du capital de la Société par l'émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital immédiatement ou à terme, avec suppression du droit préférentiel de souscription, réservée aux adhérents de plans d'épargne

Pour : 99,674%

Contre : 0,326%

De la compétence de l'assemblée générale extraordinaire

Vingt-quatrième résolution

Autorisation à donner au Conseil d'administration à l'effet de procéder à des attributions gratuites d'actions existantes ou à émettre au profit des membres du personnel salarié et des mandataires sociaux du groupe ou de certains d'entre eux

Pour : 92,351%

Contre : 7,649%

De la compétence de l'assemblée générale extraordinaire

Vingt-cinquième résolution

*Autorisation à donner au Conseil d'administration
à l'effet de consentir des options de souscription ou d'achat d'actions
au profit des membres du personnel salarié et
des mandataires sociaux du groupe ou de certains d'entre eux*

Pour : 89,595%

Contre : 10,405%

De la compétence de l'assemblée générale extraordinaire

Vingt-sixième résolution

Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration pour décider l'augmentation du capital de la Société par l'émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital immédiatement ou à terme, avec suppression du droit préférentiel de souscription, réservée aux collaborateurs du groupe à l'étranger

Pour : 99,674%

Contre : 0,326%

De la compétence de l'assemblée générale extraordinaire

Vingt-septième résolution

*Autorisation à donner au Conseil d'administration
à l'effet de réduire le capital social par annulation des actions auto-détenues*

Pour : 97,488%

Contre : 2,512%

De la compétence de l'assemblée générale extraordinaire

Vingt-huitième résolution

Modification des statuts de la Société

Pour : 100%

Contre : 0%


De la compétence de l'assemblée générale ordinaire

Vingt-neuvième résolution

Pouvoirs pour formalités

Pour : 100%

Contre : 0%

- 
1. Neoen today
 2. 2019 full-year results
 3. A robust business model and a distinctive expertise
 4. Mid-term perspectives
 5. Resolutions
 6. Appendices

Comptes sociaux - Compte de résultat

En millions d'euros	Notes	2019	2018	var N-1
Chiffres d'affaires	1	57,5	50,7	+ 6,8
Autres produits		3,3	0,9	+ 2,4
Produits d'exploitation		60,9	51,6	+ 9,3
Charges externes	3	(42,8)	(28,0)	- 14,8
Charges de personnel	4	(17,0)	(12,2)	- 4,9
Impôts, taxes et versements assimilés		(1,3)	(1,1)	- 0,3
Dotation d'exploitation		(0,8)	(1,5)	+ 0,7
Autres charges		(0,4)	(0,4)	- 0,1
Charges d'exploitation	2	(62,4)	(43,0)	- 19,4
Résultat d'exploitation	5	(1,5)	8,6	- 10,1
Produits financiers		32,4	16,0	+ 16,4
Charges financières		(11,1)	(11,7)	+ 0,6
Résultat financier	6	21,3	4,3	+ 17,0
Produits exceptionnels		15,0	0,3	+ 14,7
Charges exceptionnelles		(10,8)	(0,6)	- 10,2
Résultat Exceptionnel	7	4,2	(0,3)	+ 4,5
Participation aux résultats		(0,7)	-	- 0,7
Impôts	8	(2,2)	(3,1)	+ 0,9
RESULTAT NET	9	21,1	9,4	+ 11,7

1. Le **chiffre d'affaires** est en progression de +9,3 M€ soit +18%, principalement du fait des prestations de développement sur de nouveaux projets, notamment en France, en Argentine, en Australie et en Finlande.
2. Les **charges d'exploitation** sont en augmentation de -19,4 M€ par rapport à 2018 à (62,4) M€ du fait de la poursuite du développement de la société en France et à l'international. L'augmentation des frais de personnel est principalement liée à l'augmentation des effectifs.
5. Le **résultat d'exploitation** est en recul de -10,1 M€ et s'établit à (1,5) M€ contre 8,6 M€ en 2018.
6. Le **résultat financier** est en augmentation de +17,0 M€ du fait de la hausse des produits d'intérêts sur compte courant, conséquence de la poursuite des investissements dans les sociétés de projets, d'effets de change positifs, et de la baisse des charges financières sur prêts d'actionnaires suite à leur remboursement lors de l'IPO.
7. Le **résultat exceptionnel** est en croissance de +4,5 M€ du fait de la cession en 2019 de l'activité Biomasse, partiellement compensée par la liquidation de Neoen Marine Développement.
8. La **charge d'impôts** de 2018 s'expliquait par la comptabilisation des frais IPO en prime d'émission et en franchise d'impôts (sans impact fiscal). En 2019, Neoen SA a constaté un impôts exigible de (2,2) M€ après consommation de l'intégralité du stock de déficit reportable.
9. Le **résultat net 2019** s'établit à 21,1 M€, en hausse de +11,7 M€ par rapport à 2018, principalement lié à la forte progression du résultat financier.
10. Le conseil d'administration propose à l'assemblée générale d'**affecter le bénéfice** de l'exercice de **21 073 268 €** comme suit :
 - affectation à la réserve légale d'un montant égal à 1 053 663 € (5% du bénéfice) ;
 - constatation que le solde du bénéfice de l'exercice 2019 est de 20 019 605 € ;
 - affectation du solde du bénéfice, soit la somme de 20 019 605 €, au poste « Autres réserves ».

Comptes sociaux - Bilan

En millions d'euros	Notes	31.12.19	31.12.18	var N-1
Immobilisations incorporelles		1,3	1,4	- 0,2
Immobilisations corporelles		0,6	0,6	- 0,1
Immobilisations financières	2	747,0	479,3	+ 267,7
Actif immobilisé		748,8	481,3	+ 267,5
Stocks et En-cours		-	-	+ 0,0
Créances	3	29,3	16,7	+ 12,7
Disponibilité et divers	4	182,4	250,2	- 67,8
Charges à Répartir		1,6		
Charges constatées d'avance		0,7	0,3	+ 0,4
Ecart de conversion actif		0,5	1,1	- 0,7
Actif circulant		214,5	268,3	- 53,8
TOTAL ACTIF	1	963,4	749,6	+ 213,7
Capital social		170,2	169,9	+ 0,3
Prime d'émission		501,0	500,8	+ 0,3
Report à nouveau / Reserves légales		19,3	9,9	+ 9,4
Résultat de l'exercice		21,1	9,4	+ 11,7
Amortissements dérogatoires		-	-	+ 0,0
Capitaux propres	5	711,6	690,0	+ 21,6
Provisions pour risques et charges		0,8	2,8	- 1,9
Dettes financières	6	233,5	33,5	+ 200,0
Dettes courantes	7	17,2	22,9	- 5,7
Dettes		250,7	56,4	+ 194,3
Charges constatées d'avance		0,0	0,0	+ 0,0
Ecart de conversion Passif		0,2	0,5	- 0,3
TOTAL PASSIF	1	963,4	749,6	+ 213,7

1. Le **total bilan** de Neoen à fin 2019 s'établit à 963,4 M€ contre 749,6 M€ à fin 2018, en progression de +213,7 M€ (+29%).
2. Les **immobilisations financières**, composées principalement des apports vers les sociétés projets, augmentent de +267,7 M€ à 747,0 M€ (+56%). Cette hausse provient essentiellement des projets mexicains, salvadoriens, argentins, irlandais et finlandais
La cession de l'activité biomasse a eu un impact de -21 M€ (cession d'un compte courant).
3. Les **créances** s'établissent à 29,3 M€ et s'expliquent principalement par la facturation de conventions d'assistance intragroupes (développement, supervision et gestion administrative) et la refacturation de frais de développement également au sein du groupe
4. Les **disponibilités** sont en baisse de -67,8 M€ à 182,4 M€, du fait de la poursuite des investissements en fonds propres dans les projets, effet partiellement compensé par l'émission d'OCEANE pour un montant d'environ 200 M€.
5. Les **capitaux propres** s'apprécient de +21,6 M€ à 711,6 M€. Le **résultat dégagé en 2019** s'élève à +21,1 M€.
6. Les **dettes financières** augmentent de +200,0 M€ du fait principalement de l'émission des OCEANE le 7 octobre 2019.
7. Les **dettes courantes** sont en recul de -5,7 M€ à 17,2 M€ du fait principalement du règlement de factures intragroupes associées à des coûts de développement refacturés par des filiales étrangères. Les dettes fiscales augmentent quant à elles de +3,2 M€ (dont +2,3 M€ d'impôts sur les sociétés).

Group profit & loss statement – as of December 31, 2019

In millions of euros	12.31.2019	12.31.2018 Restated
Energy sales under contract	214,7	173,9
Energy sales in the market	32,7	27,8
Other revenues	5,9	5,3
Total Revenue	253,2	207,0
Purchases net of changes in inventories	(0,7)	(0,4)
Purchased goods and services and payroll costs	(59,1)	(46,2)
Taxes excluding corporate income tax	(5,4)	(4,6)
Other current operating income and expense	27,6	10,0
Share of net income of associates	0,7	0,8
Current operating depreciation, amortization and provisions	(80,2)	(60,5)
Current operating profit	135,9	106,0
Other non-current operating income and expense	(5,5)	(7,6)
Non-current depreciation and provisions	1,5	1,5
Operating profit	131,9	99,9
Cost of borrowings	(79,0)	(62,4)
Other financial income and expense	(8,0)	(7,4)
Net financial expense	(87,0)	(69,8)
Profit before tax	44,9	30,1
Corporate income tax	(23,7)	(15,8)
Net income from continuing operations	21,2	14,3
Net income from discontinued operations	15,8	(0,8)
Consolidated net income	37,0	13,5
Group share of net income	36,0	12,4
Net income attributable to non-controlling interests	1,0	1,2

- **Revenue** reached 253 M€, up 22% compared to 2018
 - Growth driven by significant rise in capacity in operation
 - All segments and geographies contributing to revenue growth
- **EBITDA** up 30% year-on-year driven by the growth in Solar in our three regions and in Wind in Europe-Africa
- The **Cost of financial debt** increased as a result of the commissioning of additional wind and solar assets (+369 MW in operation)
- **Other financial income and expenses** largely reflected
 - Discounting effects (acceleration of the contractual repayment schedule of some differed capex as a consequence of strong operational performance)
 - Positive impact of the refinancing of a portfolio of Australian projects in H1 2019 offset the early redemptions costs and penalties related to the refinancing of French assets in H2 2019
- **Effective tax rate** of 53% vs 52% in 2018
- **Net income Group share** almost tripled thanks to the improvement in current operating income and to the capital gain on the sale of the biomass business

Merci pour votre attention

NEOEN

FRANCE ARGENTINE AUSTRALIE COLOMBIE ÉTATS-UNIS ÉQUATEUR FINLANDE IRLANDE JAMAÏQUE MEXIQUE MOZAMBIQUE PORTUGAL SALVADOR ZAMBIE